



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



Découvrez la nouvelle
saison culturelle !

Éducation

4-5 / Une rentrée scolaire
sereine

L'été à Digoin

8-9 / La saison de tous
les records

n°160

Septembre 2023

www.digoin.fr

Juillet

Digoinaise d'origine, Laurine Vary a ouvert une boutique de vente de thés et cafés en vrac place Carteret.



18 juillet

Après cinq années de travail, la Maison Robinson a reçu cet été 2023 le label "Humanitude". Le but de ce label est de réhabiliter dans leur dignité les personnes fragilisées (âgées, handicapées) et d'améliorer les relations entre les patients et les soignants.



26 août

Licencié à la JNSD Joutes La Digoinaise, Nathan Papillon est devenu vice-champion de France de joutes catégorie cadets légers. © Rubis



1^{er} septembre

Une nouvelle équipe est désormais à la tête de la cité scolaire. Au centre, la nouvelle proviseure Mélanie Bourrou a fait son arrivée à Digoin. Elle est entourée de Louis Berthier, directeur délégué aux formations technologiques, Véronique Dut, proviseure adjointe, Émeline Deffontaines, nouvelle principale adjointe pour le collège et Sébastien Henoc, nouveau gestionnaire de la cité scolaire (de gauche à droite).

15 septembre

Afin de remercier les membres de la Maison de la Petite Enfance et de la Famille (MaPEF) pour leur implication tout au long de l'année, un « pot des bénévoles » était organisé en leur honneur.



17 septembre

Coline Devillard a remporté la médaille de bronze lors de la finale au saut des internationaux de France. La gymnaste obtient une moyenne de 13.800, elle est devancée par l'Australienne Godwin et la Mexicaine Moreno.



22-24 septembre

UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE EN VISITE !

Durant 3 jours, une délégation allemande de la ville jumelle de Gerosstein était présente à Digoin. Ils ont été reçus par le sénateur Fabien Genet, le maire David Bême et les membres du comité de jumelage, présidé par Roselyne Sefer. Conduits par leur nouveau maire Uwe Schneider, ainsi que la présidente du comité de jumelage, Evi Linnerth, les conseillers municipaux allemands ont rencontré leurs homologues digoinais. Un week-end d'échanges et de partages qui contribue à l'amitié franco-allemande.



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président du
Grand Charolais

La saison de tous les records... Les touristes, visiteurs et spectateurs sont de plus en plus nombreux à venir arpenter les rues de notre ville lors de nos saisons estivales. Les terrasses de l'été, les bars éphémères, et nos traditionnelles « fête de l'escargot », soirée barrée ou foire artisanale sont des rendez-vous désormais incontournables de notre territoire. Plus de 7200 spectateurs aux différents événements culturels offerts par la commune, plus de 9600 visiteurs au Dock pour l'exposition « Astronaute ». Quel plaisir de pouvoir nous retrouver si nombreux et donner ainsi à notre ville ce petit air de vacances.

Avec l'ensemble des collègues du conseil municipal, nous ne relâchons pas nos efforts et dans la lignée de cet « été à Digoin », nous nous réjouissons de vous présenter la nouvelle saison culturelle, que nous avons voulue, comme chaque année, variée, éclectique, accessible à tous et bien évidemment de qualité. Votre présence viendra témoigner de la réussite de la programmation.

Un coup de chapeau particulier à Graziella Martins et toute son équipe de l'OMSVA pour le succès de la fête de l'eau et des 10 km de Digoin. Une équipe de bénévoles avec un vrai sens des valeurs et qui sait ce que signifie s'engager au profit des autres. Merci à eux.

L'été est terminé, voilà l'heure de la rentrée. Les enfants ont regagné les classes avec le plaisir de se retrouver et la ville continue sa transformation avec des travaux dans les quartiers et de nouveaux projets à venir.

Bonne rentrée à tous.



RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024 : UNE RENTÉE SEREINE !

Ce lundi 1^{er} septembre, ce sont près de 600 élèves de primaire qui ont effectué leur rentrée dans les quatre groupes scolaires. Comme le veut la tradition, le maire David Bême, le sénateur Fabien Genet et le conseiller départemental Thierry Desjours sont allés saluer élèves et maîtres en compagnie d'élus et de services municipaux.

Les services municipaux ont profité des vacances estivales pour réaliser des travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration de ces établissements. Autant d'investissements qui devraient permettre aux écoliers, aux enseignants et aux équipes pédagogiques de travailler dans les meilleures conditions durant toute cette nouvelle année scolaire.

Sur ce point, Chantal Chappuis, adjointe au Maire en charge de la réussite éducative précise : *« Cette année, ce sont près de 300 000€ qui ont été consacrés à l'entretien des écoles. Fortement endommagée par l'orage de grêle de juin 2022, la toiture de l'école Lafleur est actuellement en cours de rénovation. Après une première phase liée au désamiantage réalisé volontairement cet été du fait de l'absence de toute activité sur site, nous entrons maintenant dans la dernière étape des travaux avec la pose de la nouvelle toiture qui a débuté mi-septembre pour une durée de deux mois... En parallèle, avec les périodes de fortes chaleurs constatées au cours de ces derniers étés et la volonté d'engager une démarche vertueuse en matière de sobriété énergétique, la ville de Digoïn continue d'investir sur l'isolation et la pose de pare-soleil au sein de ses bâtiments. »*



Améliorer la qualité de l'accueil des enfants dans les écoles est un engagement central de la Municipalité puisqu'il s'agit de l'un des premiers postes d'investissements cette année, à hauteur de 300 000 € sur l'année 2023 (dont 200 000 € de réfection de toiture à l'école Lafleur-Bartoli).

De nouveaux locaux pour la restauration scolaire

Nouveauté également de cette rentrée : la restauration scolaire ! Suite à la vente du Château de Varenne cet été, les agents municipaux de la cuisine centrale ont désormais intégré les locaux de la cité scolaire dans le cadre d'une démarche de mutualisation qui a pu aboutir après près d'une année de travail collaboratif avec le Département de Saône-et-Loire.



Titulaire d'un diplôme universitaire de musicienne intervenante, Émilie Serra Cervera mène des séances d'éducation musicale tout en collaborant avec les équipes enseignantes dans la réalisation de différents projets musicaux.

La culture se développe dans les écoles

Preuve que le travail réalisé depuis quelques années commence à être reconnu, la ville de Digoïn bénéficie aujourd'hui de plus en plus de soutiens dont le Département de Saône-et-Loire, le Conseil Régional ou encore la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC). Grâce à l'appui de cette dernière, un Projet d'Education Artistique et Culturel, dit « PEAC » a vu le jour au cours de l'année scolaire 2022/23. Il se déroule chaque année dans une école différente de la commune. Après le groupe scolaire du Launay, c'est au tour du groupe scolaire de Lafleur-Bartoli de participer à ce projet. Il permet aux élèves de bénéficier, du CP et jusqu'au CM2, d'heures d'enseignements artistiques et culturels menés par des professionnels immergés au plus près des élèves pour une durée de 60 heures de résidence (en collaboration directe avec les équipes enseignantes). En parallèle de cette nouveauté, chaque écolier de primaire bénéficie, depuis 2021, de 12 heures d'intervention musicale par l'intermédiaire d'Émilie Serra Cervera, titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Du changement sur la « Petite Enfance »

Après 23 ans de bons et loyaux services rendus à la population, la MEPE (Mutuelle Enfance Petite Enfance) a mis un terme à son fonctionnement le 31 juillet dernier. Soucieuse de conserver cette dynamique, elle devient aujourd'hui une compétence directe de la commune. Forte de l'engagement de la collectivité dans le domaine de la parentalité, la municipalité de Digoïn a en effet décidé de poursuivre les différentes missions assurées précédemment par la mutuelle avec le soutien de la Caisse d'allocation familiale (CAF71). Le Relais Petite Enfance (Rpe) devient depuis la rentrée scolaire le seul et unique point d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil et un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant.



Depuis 2000, la Mutuelle Enfance Petite Enfance (MEPE) portait le Relais Assistants Maternels, le Lieu d'Accueil Enfant Parent et un pool puériculture.

PLUS D'INFOS SUR LA RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024 EN FLASHANT LE QR CODE :



Un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges

Le Relais Petite Enfance s'adresse à la fois : aux parents en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire et en les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques ; mais également aux assistants maternels et professionnels de l'accueil individuel en proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles ou en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels.

Renseignements :

Relais Petite Enfance : Actions de soutien à la parentalité / Magali Freitas, éducatrice jeunes enfants

Contact : relaispetiteenfance@ville-digoïn.fr
03 85 53 47 83 / 06 03 15 17 64

Horaires d'accueil Lundi-mardi-jeudi et vendredi
> Le matin sur rendez-vous et de 13h30 à 17h.
Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h.



**Groupe scolaire
Launay**



**Elémentaire
Pierre-et-
Marie Curie**



**Maternelle
Brière**



**Elémentaire
Lafleur**



**Maternelle
du Centre**



**Maternelle
Neuzy**



**Elémentaire
Neuzy**

« L'ÉTÉ À DIGOIN » : LA SAISON DE TOUS LES RECORDS !



C'est devant plus de 300 personnes qu'a été donné le coup d'envoi des festivités le 7 juillet dernier à l'Observatoire.



Record battu ! « Astronaute » proposée au DOCK713 a rencontré un véritable plébiscite avec plus de 9 600 visiteurs en 10 semaines.



Organisée par les bénévoles du Comité des Fêtes de la place de la République, la « Fête de l'escargot » a ravi des milliers de visiteurs venus engouffrer par douzaine le fameux gastéropode !



Fin août, la soirée barrée organisée par UCIA Digoin Avenir a remporté le succès espéré malgré une météo capricieuse. Vêtu de marinières, arborant parfois un bandana rouge, le public est venu en nombre partager jeux et découverte de l'artisanat local et des commerçants digoinais.



Une trentaine de concerts et spectacles était organisée sur la commune. Principale nouveauté, des concerts proposés au Majestic Zone Ligerval ou place de l'Eglise Sainte-Bernadette à la Brièrette.



La foule également au rendez-vous le 1^{er} week-end du mois de septembre, pour le plus grand bonheur des bénévoles du Comité de Foire « Digoin Val de Loire Expo ».



Tout l'été, les structures municipales et intercommunales se sont également mobilisées pour proposer aux jeunes Digoinais un programme riche et varié.

Tout au long de l'été, Digoinais et touristes ont pu profiter des charmes de notre cité ligérienne grâce à de nombreuses animations proposées par la ville de Digoin, l'ensemble de ses partenaires et les associations locales. Retour en images.



Plus de 7 200 spectateurs ont assisté à la trentaine d'événements culturels offerts tout au long de l'été.



Tous les vendredis de la saison estivale, différents groupes de musique ont animé « Les terrasses de l'été » place de l'Eglise.



Les marchés semi-nocturnes ont encore une fois rencontré un joli succès !



De nombreuses animations étaient proposées tout l'été au DOCK Café et à la Guinguette.



Sous l'égide de l'OMSV, la « fête de l'eau » a fait son retour le 15 août.



Réunissant des milliers de visiteurs, le traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale a été tiré depuis le pont-canal le 13 juillet.



Nouveauté de cette année afin de répondre aux nombreuses demandes des touristes et habitants, des « foodtrucks » prenaient place en centre-ville chaque fin de semaine.



Les « 10 km de Digoin » sont venus clôturer la saison estivale où près de 200 coureurs de tous âges ont participé aux différentes courses organisées par l'USEP et l'OMSV.



**Graziella Martins,
nouvelle présidente
de l'OMSVA**

**« Je suis lucide,
et sans l'implication
des bénévoles,
aucune manifestation
de l'OMSVA (Fête
de l'eau, 10 km de
Digoin...) n'aurait pu
avoir lieu... »**

L'OMSVA REPART DE L'AVANT

Alors que des manifestations portées par l'Office Municipal des Sports et de la Vie Associative (OMSVA) se sont déroulées cet été, Graziella Martins, nouvelle présidente de l'association, fait un premier bilan :

Comment s'est passé votre prise de fonction à la tête de la présidence de l'OMSVA ?

L'OMSVA a pour objet général de soutenir, d'encourager et de provoquer tous les efforts et toutes les initiatives tendant à répandre et à développer pour tous la pratique : de l'éducation physique et sportive ; des sports ; des événements festifs, des activités culturelles, des loisirs... Depuis ma prise de fonction en mars dernier, avoir pris la présidence de l'OMSVA a été très enrichissant, j'ai été surprise par la richesse et la diversité associative au sein de la ville de Digoin. Je tiens à remercier par ailleurs la Municipalité et la ville de Digoin pour leur soutien...

Comment s'organisent les événements portés par l'association et combien de bénévoles nécessite-t-elle ?

Ce sont beaucoup de préparatifs en amont et cela impose surtout de solliciter énormément de bénévoles. Par exemple, les « 10 km de Digoin » fin septembre ont mobilisé plus de 70 personnes venant de diverses associations locales. Tous ont été grandement mobilisés sur cette course à travers la ville, que ce soit pour les inscriptions, la distribution des dossards, les ravitaillements, le chronométrage et surtout pour sécuriser la course. Je tiens à leur tirer mon chapeau. Je suis assez lucide, et je sais que sans eux, rien de tout cela n'aurait été possible... Tout le monde a été ravi de l'organisation de cet événement, notamment les plus jeunes avec la course USEP. C'est une belle manière de promouvoir le sport auprès des plus jeunes, en s'associant à notre événement.

Cet événement comptait particulièrement à vos yeux ?

En effet car je pratique moi-même la course à pied depuis de nombreuses années. Organiser les « 10 km de Digoin » comptait pour moi

puisque depuis 2020, je suis également présidente de l'association « Happy Running Digoin », qui compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'adhérents, amateurs de course, de marche ou même de renforcement musculaire. La course ou même de renforcement musculaire. La course est une véritable passion. J'aime me dépenser, motiver les autres et j'aime la notion de partage que le sport procure en général.

Quels retours avez-vous eu de ces différentes manifestations organisées par l'OMSVA ?

En 3 mois, nous avons co-organisé les « récompenses aux sportifs », la « Fête de l'eau » le 15 août et les « 10 km de Digoin ». Même si l'ensemble de ces manifestations ont un coût, tous ont apprécié l'ambiance et la qualité de ces événements...

Quels sont les nouveaux projets ?

De nombreux projets germent actuellement, tous en lien évidemment avec la vie associative locale... Nous ne manquerons pas d'en informer la population dès que ces projets prendront forme. Nous souhaitons faire entendre la voix des associations, les accompagner et animer les dynamiques locales. Nous serons là pour porter la voix du milieu associatif et faire entendre ses spécificités...

Le nouveau bureau de l'OMSVA

Présidente : Graziella MARTINS
Secrétaire : Alexandra PULCINA
Secrétaire adjointe : Véronique DA SILVA
Trésorier : Christian PACAUD
Trésorière adjointe : Aurore PURAVET
Des membres de différentes associations locales viennent compléter le bureau élargi.

UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE CAPTIVANTE

Engagée de longues dates auprès des compagnies locales et des associations culturelles, la municipalité de Digoin a dévoilé fin septembre le programme de la nouvelle saison qui promet d'illuminer les soirées digoinaises.

Élus et services ont dévoilé fin septembre la nouvelle saison culturelle.



L'ensemble de la programmation est disponible avec ce bulletin municipal "Reflets" et sur le site digoin.fr.

Toucher l'ensemble de la population

« Pour résumer, cette saison s'annonce comme variée, vivante et particulièrement vivifiante. Elle permet d'associer toutes les structures municipales, associatives ou locales, pour que la culture puisse se diffuser dans l'ensemble des quartiers, des familles, et bien au-delà... » renchérit Fabien Genet, Sénateur et conseiller en charge du projet municipal. En effet, la saison culturelle ne se limite pas à une simple programmation de spectacles, elle se veut également une période de médiation et d'éducation artistique.

Une saison accessible à tous

Comme chaque année, la saison culturelle sera accessible à tous, grâce à des spectacles gratuits ou à des tarifs préférentiels. « La municipalité demeure résolument déterminée à démocratiser l'accès à la culture pour le plus grand nombre » comme le précise le Maire David Bême. De plus, dans le cadre du dispositif "internat d'excellence" de la Cité Scolaire, la Ville offre aux lycéens la possibilité d'assister aux spectacles pour 2€. Ils auront également l'opportunité de rencontrer les équipes artistiques accueillies tout au long de la saison, créant ainsi un lien direct entre les créateurs.

Dans la continuité d'une saison estivale riche en évènements musicaux, théâtraux et circassiens qui ont fait le bonheur des grands et des petits, la vie culturelle suit son cours tout au long de l'année sur la commune de Digoin comme s'enthousiasme Thierry Desjours, adjoint au Maire en charge de la culture pour tous : « La saison culturelle à venir s'annonce véritablement comme une aventure enrichissante. Une saison culturelle, c'est bien plus que des représentations artistiques, c'est une immersion, une plongée dans l'univers des animations, des échanges, de la médiation... Les initiatives telles que les ateliers artistiques, les rencontres avec les artistes locaux, et les projets éducatifs feront briller cette saison... en offrant à chacun l'opportunité de s'épanouir dans un environnement culturel riche et stimulant... Alors tous ensemble, soyons curieux ! »



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET,
Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

ISOLER, RÉNOVER POUR ÉCONOMISER ET MIEUX SE LOGER

Actuellement, notre pays connaît une forte inflation qui nous impacte tous, et qui se traduit aussi par une explosion des coûts de l'énergie. Dans le même temps, le réchauffement climatique impose une transition énergétique, nécessaire mais souvent coûteuse. C'est pourquoi l'opération programmée d'amélioration de l'habitat OPAH lancée par le Grand Charolais vient à point nommé pour vous aider à rénover votre logement. Plusieurs dispositifs d'aides sont en place et nous vous conseillons de vous renseigner car rénover, isoler son habitation permet souvent de faire ensuite des économies.

La Ville de Digoin soutient cet effort et a décidé d'instaurer en plus un dispositif d'accompagnement financier à destination des particuliers, afin d'encourager la rénovation des façades, élément fort d'attractivité. Après l'engouement de l'aide à la rénovation de façades destinée aux professionnels, ce sont

donc aujourd'hui l'ensemble des propriétaires d'habitations qui peuvent bénéficier du dispositif, sur l'ensemble des quartiers de la ville. Ainsi, tout projet de ravalement de façades d'immeubles de plus de 10 ans, situés sur la commune, peut donner droit, sous conditions, à une subvention, majorée par la communauté de communes du Grand Charolais pour les habitations situées en centre-ville. Par ailleurs, avec les collègues conseillers municipaux et délégués communautaires, nous sommes en pleine réflexion sur la préparation du premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui fixera les grandes orientations de notre urbanisme et notre développement pour les 10 à 15 prochaines années. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de Digoin, c'est pourquoi je n'ai pas manqué de défendre auprès des collègues de l'intercommunalité lors des nombreuses réunions préparatoires, notre ambition digoinaise de rebond démographique et d'attractivité.

Le futur PLUi du Grand Charolais (Plan local d'urbanisme intercommunal) se prépare en ce moment et les communes et leurs habitants sont concernés ! Pour vous tenir informés, venez assister aux réunions publiques organisées par le Grand Charolais.

Toutes les infos pratiques sur :
www.legrandcharolais.fr/plui-.html

Mercredi 4 octobre à 20h

> Digoin (salle des Capucines)

Jeudi 5 octobre à 18h30

> Saint-Bonnet-de-Joux (salle des fêtes)

Vendredi 6 octobre à 18h30

> Palinges (salle du Mille club)

Mardi 10 octobre à 17h30

> Paray-le-Monial (Centre culturel et de congrès)

Reprise des cours à Dynamic Gym

Depuis 2009, l'association « Dynamic Gym Digoin » propose à la population des cours de gymnastique 2 fois par semaine à raison d'une heure par séance. Ouverts à toutes et à tous, les cours ont lieu à la salle de Neuzy, le lundi soir de 17h30 à 18h30 (« cardio-abdos ») et le jeudi de 18h à 19h pour le renforcement musculaire.

Sur ces cours, la présidente Marie France Moreaux précise : « Nous sommes entraînés par deux professeurs de gymnastique diplômés, toujours très attentifs à nous expliquer les bons gestes et les bonnes postures. Tout en préservant une bonne forme physique, ces exercices contribuent aussi à notre bon équilibre psychologique en nous offrant des moments très conviviaux, chaque séance se déroulant dans une bonne humeur communicative ».

La cotisation annuelle est de 80 € par personne (50 € pour étudiants) avec un certificat médical exigé. Renseignements au 06 09 20 42 33



Informatique : des cours d'initiations et d'approfondissements

@robase club informatique de Digoin commencera ses cours en octobre pour finir en avril. Ils auront lieu au 4^e étage du bâtiment Maynaud selon deux ateliers : 1 atelier initiation (vendredi de 14 h à 16 h) et 1 atelier perfectionnement (mercredi de 18h30 à 20h30), le tarif sera de 100 € (pour 20 cours). Les futurs adhérents devront se munir de leur ordinateur portable. Pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur, le club en prêtera deux ou trois pour les cours. Les inscriptions ont déjà commencé et elles seront closes autour du 4 octobre. Tous les cours se feront avec un instructeur qui se chargera d'envoyer tous les supports par mail. Ils permettent aux adhérents de refaire les exercices. Aucun cours pendant les vacances scolaires. Renseignements : 06 50 26 12 14 / arobase.digoin@gmail.com

De fortes perturbations rue des Blattiers.

En raison des travaux actuellement en cours rue des Blattiers, la ville de Digoin vous informe que de fortes perturbations sont à prévoir à compter du lundi 2 octobre pour une durée de 10 jours (selon l'avancement des travaux et les conditions météorologiques).

Durant cette période, la circulation des véhicules sera interdite sur cet axe (sauf riverains et entreprises dans la mesure du possible) et le stationnement de tous véhicules autres que ceux du chantier sera interdit sur la zone de chantier.



CALENDRIER DES TRAVAUX :

Du lundi 2 octobre à partir de 8h au jeudi 5 octobre

Fermeture totale de la rue des Blattiers / rabotage et réalisation de l'enrobé de structure sur toute la rue (La circulation sera autorisée aux seuls riverains en début et fin de journée du lundi 2 et mardi 3 octobre). Déviation par la rue F. Ducarouge et la Place Leclerc avant de rejoindre le Boulevard de Gerolstein (D979).

Du vendredi 6 au mardi 10 octobre

Reprise de la circulation alternée.

Mercredi 11 octobre à partir de 8h et durant 24h

Réalisation de la couche de roulement en enrobé à chaud. Déviation par la rue F. Ducarouge et la Place Leclerc avant de rejoindre le Boulevard de Gerolstein (D979).

Jeudi 12 octobre à partir de 8h

Marquage routier (circulation alternée)

Du vendredi 13 octobre jusqu'à la fin des travaux

Possibilité d'alternat.

Sous réserve d'aléas, les travaux de requalification de cette artère sont prévus jusqu'à début novembre.

Pour permettre au personnel des entreprises de travailler en toute sécurité, il est demandé aux usagers et automobilistes de respecter la signalisation de déviation mise en place (plan ci-joint). Soyez prudent et prenez vos dispositions ! Consciente des difficultés rencontrées pendant la durée des travaux, la ville de Digoin vous remercie de votre compréhension.

VOTRE CIMETIÈRE DEVIENT PLUS VERT !

Depuis plusieurs années, la ville de Digoin mène une politique « zéro phyto » dans l'entretien de ses espaces verts. La loi Labbé du 1^{er} Juillet 2022 interdisant aux collectivités l'usage des produits phytos dans l'espace public est désormais étendue aux cimetières. Pour poursuivre cette démarche écologique et de santé publique, la ville passe aujourd'hui un nouveau cap avec la végétalisation partielle de son cimetière route de Roanne.



CALENDRIER

Septembre-octobre 2023 :
Semis de gazon dans les arrière-tombes
Janvier-Mars 2024 :
Plantation d'arbres et arbustes.

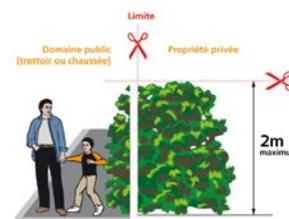
Pourquoi végétaliser ?

L'objectif est de tendre vers une gestion durable et responsable de tous les espaces végétalisés de la commune. Elle a été amenée en conséquence à repenser ce lieu de recueillement cher à tous en redonnant la place au végétal et en renouvelant ses méthodes d'entretien. Ainsi, la flore, plus spontanée, va devoir être acceptée tout en maîtrisant la plantation de bulbes qui deviendra également une richesse pour la biodiversité. Le semis de gazon choisi sur les arrières-tombes répond aux contraintes locales : sol pauvre, sableux et déficient en eau.

Le cimetière sera progressivement plus fleuri, plus vert et plus ombragé également avec la plantation d'arbres et d'arbustes autour de l'enceinte (700m). Toutefois, les allées continueront d'être désherbées manuellement par le prestataire en charge de l'entretien du cimetière.

Quels changements ?

Engazonnement des arrières-tombes ; présence de plantes et bulbes qui poussent naturellement ; plantation d'arbres et arbustes pour créer des îlots ombragés. Les espaces inter-tombes nécessitent un désherbage manuel, à la charge des familles propriétaires des monuments.



EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies

publiques et privées, ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en diminuant la visibilité dans une intersection, ou si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un

accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public. Sur les voies communales, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable (hors cas particulier). En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse au-delà de sa clôture côté rue.

CONTES & THÉÂTRE

LUNDI 16 OCTOBRE - DÈS 18H

SALLE DES FÊTES

Soirée « Contes Givrés »

SAISON
CULTURELLE
2023/2024

> 18h : « J'ai été ma propre route »

> 19h : Petite restauration organisée
« par les amis du CADA »

> 20h : « Au pied des
monumentales petites choses »



VILLE DE
DIGOIN